

Message important du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères à tous les étudiants actuellement hors de France

(<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/actualites-du-ministere/informations-coronavirus-covid-19/coronavirus-declarations-du-ministre-et-de-la-porte-parole/article/message-du-ministre-de-l-europe-et-des-affaires-etrangeres-a-tous-nos>)

Le Président de la République s'est exprimé ce soir devant les Français. Il a indiqué que les frontières à l'entrée de l'Union européenne et de l'espace Schengen seront fermées dès mardi 17 mars midi pour 30 jours. Concrètement, tous les voyages entre les pays non européens et l'Union européenne seront suspendus pendant 30 jours. Les Français qui sont actuellement à l'étranger et souhaitent rentrer pourront bien entendu rejoindre notre pays. Nous organiserons, pour celles et ceux qui le souhaitent et là où c'est nécessaire, leur rapatriement.

Le Président a rappelé que le seul moyen de ralentir et freiner la progression rapide de l'épidémie, en France, en Europe, et dans le monde, était de limiter au maximum nos déplacements à tous.

Je souhaite dans le cadre fixé par le Président de la République vous apporter les précisions importantes qui suivent, afin de gérer dans l'ordre et le calme, la situation exceptionnelle dans laquelle nous nous trouvons tous.

La mesure de fermeture des frontières extérieures concerne tous les pays en dehors de l'Union européenne, de l'espace Schengen et du Royaume-Uni.

Compte tenu de la dynamique de l'épidémie, les Français qui ont leur résidence habituelle en dehors de l'espace européen et qui le peuvent sont invités, pour raisons sanitaires, à éviter autant que possible les déplacements internationaux et à limiter leurs mouvements dans les 30 jours à venir. J'invite les personnes qui le jugent nécessaire au regard de leur condition sanitaire à se faire connaître de nos ambassades et consulats.

S'agissant des Français actuellement en déplacement temporaire à l'étranger, dans la mesure où de plus en plus de pays prennent avec un préavis souvent très court des mesures d'interruption des liaisons aériennes vers la France, nous leur conseillons à nouveau, quand ils le peuvent, de prendre les mesures nécessaires pour leur retour rapide en France tant que les lignes commerciales restent ouvertes.

J'ai demandé à nos ambassades et consulats d'organiser une réponse téléphonique pour répondre à vos questions. Je demande à l'ensemble des compagnies de transport, notamment aériennes, de maintenir les liaisons nécessaires. J'ai d'ores et déjà obtenu de plusieurs de mes homologues la prolongation des autorisations à cette fin.

Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères est pleinement mobilisé pour mettre en œuvre les annonces du Président de la République.